



Le 1<sup>er</sup> mars 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Envirolead : IDEA confirme la vente du terrain sous condition suspensive du rejet du recours en suspension auprès du Conseil d'État**

**Le Conseil d'Administration d'IDEA, réuni ce 1<sup>er</sup> mars, a décidé de confirmer la vente du terrain auprès de l'entreprise Envirolead à Ghlin-Baudour, sous la condition suspensive du rejet du recours en suspension auprès du Conseil d'Etat. Une délégation du comité de riverains opposés au projet a été reçue par le Président, la Vice-présidente et la Directrice Générale d'IDEA. Ces derniers ont rappelé que l'entreprise respecte toutes les normes en vigueur au niveau européen et qu'il n'appartient pas à IDEA de se positionner sur la pertinence du permis octroyé par le Gouvernement wallon.**

Le Conseil d'Administration d'IDEA, réuni en séance ce mercredi 1<sup>er</sup> mars, a validé à l'unanimité la vente du terrain de 10 ha situé au cœur du parc industriel de Ghlin-Baudour auprès de l'entreprise Envirolead. Cette décision est toutefois assortie d'une clause suspensive, en fonction du rejet du recours en suspension auprès du Conseil d'Etat. Dès lors que l'entreprise a obtenu son permis auprès du Gouvernement wallon, au terme d'une procédure stricte, l'option a pu être levée pour acter la vente du terrain.

Une des missions d'IDEA est de développer l'activité économique de Coeur du Hainaut. Les règles d'accueil des entreprises dans les parcs d'activités sont identiques partout en Wallonie et sont régies par des réglementations sévères. Chaque projet fait ainsi l'objet d'une demande de permis unique auprès de l'administration wallonne et doit répondre de manière complète à une étude d'incidences sur l'environnement. Ça a été le cas pour Envirolead, comme pour les autres entreprises.

Pour rappel, l'usine de recyclage se déploiera sur un terrain de 10 hectares situé dans une zone industrielle classée Seveso, à plus de 850 mètres de la première habitation. Le permis octroyé comporte des règles extrêmement strictes qui tiennent compte des impacts potentiels sur l'air, le sol, les eaux de surface et souterraines, ainsi que la faune et la flore. À terme, 140 emplois seront créés au cœur de la zone industrielle de Ghlin-Baudour, qui compte déjà 4.100 travailleurs.

